

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 51 (1971)
Heft: 2: La formation permanente

Artikel: L'économie helvétique en marche vers l'an 2000
Autor: Küng, Emil
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie helvétique

en marche vers l'an 2000

Emil KÜNG

Si, dans le cadre d'une étude prospective, les regards se tournent vers l'an 2 000, la question se pose de savoir à quelles transformations l'économie helvétique devra s'attendre d'ici-là. Il ne fait pas de doute qu'un certain nombre d'entreprises disparaîtront parce que leurs capacités de gestion laissent à désirer. D'autres, tout en appartenant à des secteurs en stagnation, voire en régression, prospéreront, grâce aux qualités exceptionnelles de leurs dirigeants. Ces facteurs sont cependant laissés de côté dans le présent exposé qui s'attache plutôt à discerner les influences extérieures dont dépendra le sort économique des différentes branches de production et de chaque entreprise.

Tout d'abord, il semble hautement probable que la Suisse devra se résoudre à d'autres réductions tarifaires, soit en faveur des pays en voie de développement, soit à l'égard des pays membres de la C.E.E. ou d'autres pays industrialisés. Certaines branches qui, jusqu'à présent, bénéficiaient d'une protection douanière, subiront une adaptation forcée, adaptation qui pourrait aller, le cas échéant, jusqu'à la disparition d'un certain nombre d'entreprises et peut-être même de branches entières. Parmi les secteurs menacés se trouvent notamment ceux qui sont particulièrement exposés à la concurrence dans le domaine des coûts salariaux, ceux dont les produits n'ont pas la qualité supérieure requise et ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas changer d'activité. L'exemple de l'agriculture est frappant. Parmi les « survivants » figureront ceux qui, de par la distance, continuent à être à l'abri de la concurrence étrangère ou dont l'implantation est conditionnée par des impératifs économiques, comme le commerce de détail et l'industrie du bâtiment.

Les réductions tarifaires de la Suisse trouveront, bien entendu, leur contrepartie dans celles des autres pays qui faciliteront l'écoulement des produits nationaux sur les marchés mondiaux et amèneront même les petites et moyennes entreprises à exporter avec succès. Par la suite, et d'une façon générale, la partie des ressources nationales affectées à l'étranger s'accroîtra grâce aux possibilités favorables offertes. C'est l'anémie du marché de la main-d'œuvre qui empêche l'expansion considérable de l'industrie exportatrice. Les entreprises désireuses de réaliser une forte expansion malgré cet handicap seront obligées de créer des établissements stables à l'étranger, là où elles pourront encore trouver de la main-d'œuvre.

Étant donné que les connaissances technologiques continueront à s'accroître à un rythme accéléré, il faut d'autre part se demander comment chaque industriel pourra suivre le mouvement. Ceux qui réussiront, à très bref délai, à mettre à profit les progrès de la recherche fondamentale pour créer des produits nouveaux et des méthodes de production nouvelles, en tireront un avantage concurrentiel certain. Le contact avec la recherche fondamentale revêt donc une importance capitale, non seulement en ce qui concerne les sciences naturelles, mais aussi notamment l'organisation et la gestion de l'entreprise, par exemple dans le domaine de la recherche opérationnelle. Il va sans dire qu'il faut s'appliquer ensuite à promouvoir la recherche individuelle à des fins déterminées, car il devient de plus en plus évident que ce sont les industries tournées résolument vers la science qui ont le privilège des taux de croissance inégalés et des marges de profit les plus fortes. Hommes d'affaires et dirigeants d'entreprise devront donc s'attacher à trouver une solution au problème de leurs rapports avec les chercheurs, problème qui reste entier du fait des conceptions fondamentalement différentes. Il est certain, cependant, que l'activité économique prendra une tournure de plus en plus intellectuelle, voire scientifique, et bien moins manuelle. En effet, la demande s'accroît pour les produits, les solutions apportées aux problèmes et les systèmes entiers qui presupposent un effort intellectuel et scientifique soutenu. C'est ainsi que le « franchising » prendra un nouvel essor.

Nous pourrons supposer, à juste titre, me semble-t-il, que le revenu réel par tête d'habitant continuera de s'accroître, bien qu'à une allure plus modérée. Toute-

fois, loin de dépenser un pourcentage stable de leurs revenus pour les différentes catégories de produits, les consommateurs négligent plutôt, et en premier lieu, les produits alimentaires, dont un certain nombre verra la vente baisser du fait de l'élévation du niveau de vie. Ceci est une évolution inéluctable. Il est facile d'imaginer les conséquences fâcheuses et pénibles pour les producteurs intéressés. Cette régression inévitable ne constitue pas nécessairement un assainissement des structures, mais amènera plutôt une disparition brutale d'entreprises dont certaines de très valables. Il est frappant de constater que cette évolution ne se limite pas à l'agriculture mais s'étend aussi de plus en plus à certaines branches de l'industrie qui ont approximativement couvert leurs besoins nouveaux et n'auront pratiquement plus qu'à satisfaire leurs besoins de renouvellement. Dans d'autres branches, par contre, la situation est meilleure du fait de la plus grande élasticité-revenu de la demande des consommateurs pour leurs biens et services. Pour les compagnies d'assurance-vie, par exemple, l'élasticité égale à peu près 1 %. C'est-à-dire qu'un accroissement du revenu national de l'ordre de 1 % entraîne un accroissement identique de la somme globale qui leur échoit à titre de primes. Pour les banques, le coefficient est supérieur à 1, et il est même plus élevé dans les industries des loisirs et touristiques. Tandis que de nombreux produits industriels connaîtront des difficultés d'écoulement, les biens servant à des fins d'éducation, de récréation et de détente, les biens d'information ainsi que la prestation de services personnels connaîtront une expansion très vigoureuse, ce qui permettra donc à ces industries de passer l'augmentation des coûts salariaux au consommateur sous forme d'une majoration des prix, malgré l'impossibilité d'améliorer la productivité.

Ce tableau de certaines tendances serait très incomplet si l'on voulait négliger la situation sur le marché du travail. Dans ce domaine nous verrons très probablement la persistance d'une demande excessive et, partant, de la hausse rapide des salaires. Quand une augmentation de la productivité dans des proportions suffisantes ou une majoration des prix est possible, ce problème perd beaucoup de son acuité, puisque l'expansion de la masse salariale est le point de départ d'une poussée de la demande. Par contre, la situation sera autrement plus difficile dans les secteurs à court de main-d'œuvre, malgré les offres d'emploi alléchantes.

Cette pénurie peut s'expliquer par bon nombre de facteurs. Prenons d'abord la migration de la main-d'œuvre vers les secteurs ou les entreprises qui confèrent un certain prestige social. La sécurité de l'emploi et les possibilités d'avancement jouent également un rôle. Un travail dur ou « sale » ne trouvera plus preneur, même à salaire élevé. Le dépeuplement de régions entières progressera. Devant de telles perspectives, le remplacement du facteur travail par le facteur capital est non seulement indiqué vu l'évolution des salaires, mais le manque de main-d'œuvre l'impose absolument. Et voilà que surgit un problème grave. La somme affectée à la création d'un emploi peut, le cas échéant, aller jusqu'à 100 000, 500 000, voire 1 000 000 de Francs. Mais, une fois un certain plafond dépassé, le travail par équipes devient une nécessité économique, afin d'assurer, dans toute la mesure possible, l'utilisation maximum des installations et équipements. Or, la question de savoir où trouver les effectifs pour ce travail par équipes, pas très prisé, reste sans réponse.

Il ne faut pas être grand clerc pour reconnaître que même le financement posera de sérieuses difficultés à plus d'un titre et sera très souvent impossible à réaliser. Quand il s'agit de financer des recherches très onéreuses, de créer des établissements stables à l'étranger, de donner à une entreprise la dimension nécessaire pour faire face aux besoins accrus d'un marché élargi, dimension conditionnée par une augmentation du facteur capital dans la production, il est évident que des bénéfices nets élevés sont indispensables dont une partie considérable ne pourra être distribuée. Mais cette politique est loin d'être applicable dans tous les cas. L'assainissement des structures, provoqué de la sorte, est dû non seulement à la pénurie de la main-d'œuvre, mais aussi au manque de moyens de financement.

Il est un fait que certaines entreprises ont le choix entre l'auto-financement et le recours au marché financier pour élargir leur base de capital ou lancer des emprunts. Mais ces possibilités sont réservées essentiellement aux grandes entreprises riches en capital et présentant de bonnes perspectives pour l'avenir. Il n'y a donc rien d'étonnant à observer que les efforts de concentration entrepris en vue du renforcement des positions et à voir un nombre croissant d'entreprises familiales se transformer en sociétés anonymes.

ÉCOLE DU RHÔNE
ENSEIGNEMENT LITTÉRAIRE
ET COMMERCIAL
Membre de l'Association genevoise
des Écoles privées

DIPLOME DE GENÈVE

2, rue Vallin, 2^e étage Téléphone : 32.46.20

SECRETAIRE

LITTÉRATURE FRANÇAIS CORRESPONDANCE FRANÇAISE LANGUES STÉNO DACTYLO DROIT COMMERCIAL COMPTABILITÉ

LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX

SEEGMULLER & Cie

VOUS OFFRENT LEURS
SERVICES DE GROUPAGES ROUTIERS
DIRECTS - RÉGULIERS - RAPIDES

**BALE - PARIS
PARIS - BALE**

avec leurs prolongements sur toute la Suisse et toute la France.

PARIS-9^e, 52, rue de la Chaussée-d'Antin — Tél. 526-09-00 et 874-33-95
Tél. SEEGCO 67.217

BALE, Centralbahnstrasse 17 — Tél. 61-22-55-66 — Tél. 62.176